

Compte-rendu abrégé de la séance du Conseil Municipal du mardi 13 juin 2017

Le mardi 13 juin 2017, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 6 juin 2017, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC

Secrétaire : Mme Djida TECHTACH

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida TECHTACH, M. Maurice MAQUIN, Mme Sylvie JOARY, M. Soré DEMBELE, Mme Rosa MACEIRA, M. Daniel AUGUSTE, Mme Lydia JEAN, M. Maurice BONNARD, M. Christian BALOSSA, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Barthélémy AGONHOUMEY, M. Patrice BOULAY, M. Didier VAILLANT, Mme Laetitia KILINC, Mme Michèle RANVIER, M. Jamil RAJA, Mme Mariam CISSE, M. Léon EDART, Mme Réjane PRESTAIL, Mme Véronique CHAINIAU, M. Thierry OUKOLOFF, Mme Nicole JOANNES, M. Michel DUFROS, Mme Muriel DALOUBEIX (à compter de 19h40), M. Michel LAURENT DUCROQ, M. Mamadou KONATE, M. Chandrasegaran PARASSOURAMANE

Représentés : Mme Teresa EVERARD par Mme Lydia JEAN, Mme Jeannette M'BANI par M. Barthélémy AGONHOUMEY, M. Faouzi BRIKH par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Florence JUDY-REGNO par Mme Djida TECHTACH

Absents excusés :-

Absents : M. Alain BARBERYE, M. William STEPHAN, Mme Sabrina HERRICHE

M. le MAIRE procède à l'appel et le quorum est constaté atteint.
Mme Djida TECHTACH est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1 / Aménagement du territoire

Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 au Contrat de Développement Territorial (CDT) de Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France : modification de la programmation de 7 secteurs de réaménagement urbain de l'avenant logement sur la commune de Sarcelles

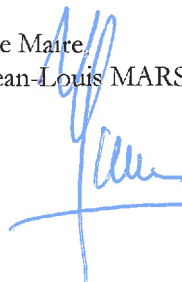
M. le Maire entendu,
Le Conseil Municipal en ayant délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au contrat de développement territorial (CDT) de Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France : modification de la programmation de sept secteurs de réaménagement urbain sur la commune de Sarcelles, tel que joint en annexe ;

AUTORISE M. le Maire à signer ledit avenant n°1. (Rapporteur : M. Didier VAILLANT)
Texte adopté par vote pour : 32 -- Contre : 0 -- Abstention : 0 -- Ne prend pas part au vote : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Maire,
Jean-Louis MARSAC



15 JUIN 2017